



Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation ouverte

N° 2021/023-ARTEC/DG/PRMP/ACO du 20 Décembre 2021

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour exécuter le marché de **FOURNITURE D'ARTICLE DE VISIBILITE ET SUPPORT DE COMMUNICATION**. La fourniture est constituée en **un lot unique et indivisible**. Toute offre partielle est irrecevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation ouverte.
3. Le Dossier de Consultation ouverte complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
ARTEC
Immeuble ARTEC, Près du Village Voara-Andohatapenaka
2^{ème} Etage - Porte 208
101 ANTANANARIVO
Tél. N° 020 22 421 19
4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix ouverte doit être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trois cent mille Ariary (**Ar 300.000,00**). Le paiement devra être effectué comme suit :
 - Quarante mille Ariary (**Ar 100.000,00**) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
 - Quatre Vingt mille Ariary (**Ar 200.000,00**) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
5. Les plis devront parvenir à l'Immeuble ARTEC, Près du Village Voara- Andohatapenaka 2^{ème} Etage - Porte 208 au plus tard le **jeudi 30 décembre 2021 à Neuf heures (09h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **deux Millions soixante dix mille quatre cent Ariary (Ar 2.070.400,00)** soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit par virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la BMOI : **00004 00001 01008200147 32** justifié par un avis de débit de l'opération

Antananarivo le, 16 Décembre 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics,



RAKOTOMALALA Laurent Richard



REPUBLIKANI MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2021/023-ARTEC/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture d'article de visibilité et support de communication** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 066 du 26 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**

Rue : **PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA**

Etage / Numero de Bureau : **2EME ETAGE - PORTE 208**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208**.

- Lot 1: deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **IMMEUBLE ARTEC - PRES DU VILLAGE VOARA - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** au plus tard le **30/12/2021 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- deux millions soixante-dix mille quatre cent Ariary (Ar2 070 400.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** et versé au trésor public.



à Antananarivo Le 16/12/2021

La Personne Responsable des Marchés Publics